



Les transitions en Bretagne vues par les Conseils de développement

Le contexte et la démarche

Nombreux sont les Conseils de développement bretons à s'être intéressés à la question des transitions sur leur territoire. Cette question est en effet centrale dans une période que l'on sent en tension, sur différents sujets : l'écologie, l'agriculture et l'alimentation, les moyens de communication, le partage des richesses et des savoirs sont autant de sujets sur lesquels on perçoit que nous sommes en train de changer de paradigmes.

Parler de transitions, c'est aussi se poser la question du projet de développement durable d'un territoire. La Région Bretagne a choisi pour construire son nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) la méthode utilisée pour la Cop 21 qui a abouti à l'accord de Paris sur le climat en 2015. Elle consiste à associer toutes les parties prenantes autour d'un projet de développement durable et d'aller chercher une large participation citoyenne. Le Réseau des conseils de développement bretons s'est fortement impliqué dans cette démarche de Breizh Cop, à la fois en invitant ses membres à émettre des

contributions au Conseil Régional, et en organisant des rencontres thématiques sur différents territoires de la région.

Le présent document a été réalisé à partir de la rencontre du 30 octobre 2018 à Lorient sur les Transitions, et des travaux réalisés par les Conseils de développement sur ce thème.

Le rapport du CESER de Bretagne « [Vers un projet partagé de développement durable de la Bretagne](#) », qui place les transitions au cœur du projet de développement durable de la Région Bretagne, a largement contribué à nos réflexions. Dans ce document présenté en début de rencontre, le CESER émet trois préconisations majeures :

- 1) Faire des transitions un moteur de créativité
- 2) Accompagner les transitions et sécuriser les trajectoires
- 3) Permettre à chacun d'être acteur des transitions

Le Réseau a appelé quant à lui à faire confiance à l'intelligence collective des territoires pour construire l'avenir de la Bretagne. Encore faut-il les écouter, et c'est ce que la démarche Breizh Cop tend à faire. L'anticipation des mutations, l'accompagnement et la sécurisation des transitions - notamment la transition écologique - devront être



centrales dans le SRADDET de Bretagne, dans un cadre d'accompagnement et de sécurisation de ces mutations par les politiques publiques. L'interdépendance de plus en plus forte des territoires suppose aussi de nouvelles relations, la recherche de complémentarités et de synergies, des coopérations territoriales renforcées s'appuyant sur la solidarité et la réciprocité. Ainsi, pourquoi ne pas imaginer de nouvelles échelles pour éviter les concurrences et favoriser les coopérations entre les territoires de projets ?

Ainsi, au-delà des thématiques évoquées, ce sont ces réflexions que les Conseils de développement souhaitent porter, in fine, dans le débat public.

Les transitions agricoles et alimentaires, au croisement de nombreux enjeux de société

Les enjeux alimentaires sont au cœur des préoccupations de nombreux citoyens. Ils sont étroitement liés à d'autres sujets tels que la santé, la préservation de l'environnement mais aussi l'emploi agricole.

Les **AMAP** sont identifiées comme des exemples d'actions qui peuvent faire évoluer les pratiques et sensibiliser le public à faire évoluer les pratiques sur les territoires. Au-delà de l'appui à l'organisation des producteurs et des consommateurs, elles permettent sur certains territoires (Auray, Quéven...) de voir émerger des **initiatives citoyennes**. Ainsi, des ateliers de cuisine sont proposés pour faciliter la transformation de produits alimentaires de saison, des ciné-débats sont organisés pour inviter les citoyens à s'informer et prendre position. Les initiatives proposées par les [Incroyables Comestibles](#) sont citées comme des exemples d'action positives et concrètes.

Un autre moyen de rendre plus concrète la transition agricole et alimentaire pour les citoyens est de travailler en lien étroit avec la **restauration collective**. Depuis les centrales d'achat jusqu'au tri des déchets, en passant par la gestion des stocks, des changements doivent être entrepris par les collectivités. Cela implique que ce sujet soit porté par les élus. Face aux nombreuses difficultés pointées, des solutions existent ; il faut savoir s'inspirer des réussites et admettre que la transition demande des adaptations et des changements de pratiques.

En matière d'agriculture, et la Bretagne est une région particulièrement concernée, la transition nécessite de prendre des mesures qui vont à l'encontre de pratiques ancrées depuis plusieurs décennies. S'il ne s'agit pas de stigmatiser et de faire porter sur les agriculteur conventionnels la responsabilité d'un système qui n'est pas durable, il s'agit tout de même de **favoriser l'encrage de pratiques plus soutenables** et qui font leurs preuves en matière qualitative, quantitative et au niveau de leur impact environnemental. Cette évolution doit se faire grâce à des actions en direction des agriculteurs, des jeunes en formation, des consommateurs, qui peuvent eux-mêmes influencer la grande distribution par leur comportement d'achat. Mais les difficultés rencontrées par les agriculteurs pour accéder à la terre, l'orientation des politiques européennes qui favorisent les grandes exploitations intensives, et la force des groupes industriels qui fabriquent des produits chimiques sont autant de freins qui nuisent à une transition pourtant nécessaire. Les Conseils de développement, dans ce contexte, peuvent porter la voix de celles et ceux qui émettent des préconisations : des subventions à l'unité de travailleurs plutôt qu'à l'hectare, la valorisation des secteurs non-



Les transitions numériques modifient les rapports sociaux

Le développement des usages du numériques induisent de nombreux changements de comportements, qui ont un impact direct en termes d'emploi, de vivre-ensemble, de gouvernance, de mobilités... S'il peut être perçu comme un facilitateur dans de nombreux domaines – y compris en ce qui concerne les transitions – il génère également des effets indésirables qu'il convient d'identifier et de prendre en considération.

Le **CD du pays de Saint-Brieuc** a réalisé en 2016 , 2017 et 2018 [trois études consacrées au numérique](#), respectivement en lien avec l'accès aux droits, l'emploi et les mobilités. Il en ressort que l'enjeu de la fracture numérique est très présent (risque d'isolement/diminution du lien social, renoncement aux droits y compris chez les jeunes, ...). La médiation numérique est essentielle pour former aux usages du numérique, accompagner aux démarches dématérialisées et décomplexer les usagers par rapport aux outils numériques. Les participants indiquent qu'on peut en fait identifier **3 fractures** : celle liée à **l'équipement** (couverture réseau), qui doit être évoquée dans le SRADDET, celle liée à **l'usage**, qui persiste faute de moyens alloués alors qu'elle est largement identifiée et dénoncée ; et celle qui concerne **la culture du numérique**, en lien avec la compréhension du fonctionnement technique, mais aussi des enjeux (dimension critique, écologique, protection de données...). Cette dernière fracture est trop peu prise en considération aujourd'hui, alors qu'il faudrait l'enseigner pour informer et responsabiliser les citoyens. Concernant le lien entre numérique et emploi en pays de Saint-Brieuc, le numérique semble être un facilitateur pour l'entrepreneuriat, la formation tout au long de la vie, et une certaine forme de souplesse des conditions de

travail. Attention toutefois car il facilite la confusion entre sphère privée et professionnelle. Quant aux mobilités, elles sont désormais souvent organisées en fonction du numérique voire évitées grâce à lui. Les données numériques servent à offrir des services publics et privés toujours plus adaptés. Cependant, on ne doit pas remettre en cause **le lien humain** qui reste la raison centrale de toutes les mobilités et permet le « vivre ensemble ».

De son côté, le **CD du Pays de Lorient (CDPL)** a mis en place un groupe de travail « Innovation sociale et numérique », qui a mené des auditions d'experts et organisé des ateliers citoyens sur la transition numérique. Les préconisations émises sont disponibles sur [le site du CDPL](#). A l'issue de ces travaux, une association a été créée : Réseau Numérique 165 ([RN 165](#)). Son but est d'apporter collectivement des réponses aux problèmes de chacun (citoyens, entreprises, administration) en lien avec la transition numérique. L'association organise une semaine du numérique en novembre 2018 au cours de laquelle le grand public pourra participer à des cafés débats, des ateliers, ou encore aller à la rencontre de professionnels. Les participants relèvent que les entreprises du numérique sont trop souvent absentes du débat public alors que leur rôle est central, et c'est l'un des défis que se donne RN 165 que d'intégrer tous les acteurs dans le dialogue.

Un aspect évoqué également est le rôle que peut avoir le numérique au service des autres transitions. Ainsi, des outils numériques peuvent faire vivre la démocratie participative avec la possibilité de demander l'avis des citoyens et de faire des synthèses de nombreuses données collectées. Il doit bien sûr rester un outil au service de l'intérêt général, et ne pas être une fin en soi, ni permettre de détourner des informations au service de groupes privés quels qu'ils soient.



Les Transitions économiques sont en cours, bien que le modèle traditionnel reste puissant

Alors que l'économie libérale s'est imposée à l'échelle planétaire dans la seconde moitié du XX^e siècle, les formes d'économie alternatives se développent et sont de plus en plus visibles : économies collaborative, circulaire, sociale et solidaire sont autant de visions différentes de ce que peuvent être nos transactions.

Propositions pour la Breizh Cop :

- Prendre la mesure des différents types de fractures existant : technique, d'usage et culturelle afin de mettre en œuvre des moyens pour les réduire (couverture du territoire certes, mais aussi médiation et éducation au numérique)
- Soutenir les initiatives numériques qui tiennent compte de l'importance du lien social et du contact humain
- Favoriser le lien entre les acteurs : citoyens, élus, entreprises
- Veiller au respect des données des concitoyens sur les outils numériques publiques

Les notions de compétitivité, de recherche perpétuelle de profit et de croissance illustrent notre économie traditionnelle. Or, elle est visiblement néfaste pour l'humain et son environnement. Les conséquences sont nombreuses et visibles : burnout de salariés, suicide d'agriculteurs, empreinte carbone démesurée, impact de nos modes de consommation au niveau mondial... Un **changement de paradigme économique** semble donc nécessaire. Il est souhaité rapide (pour répondre à l'urgence de la situation) mais non brutal. Le modèle dessiné par les participants est celui d'une économie mesurée **basé sur l'humain et le respect de notre environnement**. Pour cela, il est nécessaire de retravailler la structure des entreprises avec un management plus humain et égalitaire (dont le mode de fonctionnement serait plus ascendant), des flux financiers maîtrisés, et une meilleure utilisation des technologies et du numériques. Il faut revenir à des entreprises et exploitations à taille humaine pour un meilleur contrôle de leur impact sur l'environnement. De même, la qualité des produits et des services doit être priorisée.

Ce modèle d'économie équilibrée implique également une meilleure répartition dans l'implantation des entreprises et des exploitations



agricoles sur le territoire afin d'assurer l'offre au plus près du marché local et faciliter les circuits courts. Ce désengorgement urbain permettrait de diminuer l'empreinte carbone et d'établir un meilleur cadre de vie pour tous dans un environnement plus maîtrisé.

Un changement des mentalités rapide est nécessaire. Il faut travailler sur une manière de rendre cette transition plus attractive et mobiliser les acteurs en dépassant le cloisonnement socio-culturel existant. Cependant, les choses semblent aller dans le bon sens avec un changement dans les modes de consommations vers un choix plus responsable. De même, certaines entreprises adoptent des pratiques plus éthiques et plus durables et prennent en compte leur responsabilité sociétale en appliquant la norme ISO 26000. Cette évolution des pratiques leur permet également d'améliorer leur attractivité vis à vis de futurs salariés. On constate également que de nouvelles coopérations se développent, notamment dans le secteur de l'économie circulaire. En ce qui concerne le domaine politique, on a besoin d'une cohérence et d'une prise de responsabilité : sortir du modèle qui prône la croissance et la compétition et valoriser la coopération et la préservation des biens communs.

La question de la métropolisation a été abordée, qui se traduit en Bretagne par une fracture est/ouest grandissante ne semble pas un modèle durable. Elle conduit à la saturation des espaces urbains engendrant des difficultés de logement et de transport par une concentration des activités dans un même territoire. Les participants soulignent le sentiment d'impuissance vis-à-vis du pouvoir de la finance et du cadre d'action limité des citoyens. L'économie bretonne étant principalement agricole, et changer les modes de production est perçu comme risquant de mettre en péril le secteur, d'où le besoin d'une transition en douceur. Cependant, les flux financiers et subventions ne vont pas dans le

sens de la transition souhaité actuellement puisqu'il pérennise le système. L'influence est donc limitée.

Un certain nombre de moyens sont à disposition des citoyens : outils collaboratifs et numériques, les nouvelles formes d'économie (sociale et solidaire, circulaire, collaborative), l'innovation. Et des outils politiques tels que la Breizh Cop ou le Diagnostic Santé Environnement.

En ce qui les concerne, [les CD de Loudéac Centre Bretagne](#) et [du Pays de Pontivy](#) ont souhaité s'associer pour mettre en œuvre le pôle Économie Sociale et Solidaire sur le Centre Bretagne. Sur ces deux territoires ruraux caractérisés par une forte présence de l'agriculture et des industries agroalimentaires, il n'était pas évident d'impulser des réflexions pour penser les modèles économiques différemment. A partir d'un travail de terrain, les deux Conseils ont mis en évidence la pertinence et la nécessité de coopérer pour rendre possible une approche différente du système économique en place. En portant l'étude de préfiguration du pôle ESS, les deux Conseils de développement ont réuni des acteurs d'horizons différents pour donner naissance à [l'ADESS Centre Bretagne](#). Cette réalisation témoigne de la nécessité de dépasser, dans certains cas, les frontières administratives si l'on veut être acteur dans la transition de son territoire.



Le point de vue du Conseil Régional de Bretagne

Présent (par téléphone) à la conclusion de la rencontre du 30 octobre à Lorient, Thierry Burlot, vice-président du Conseil Régional en charge de l'environnement a pu transmettre l'état d'avancement des réflexions de la Région et échanger avec les participants sur un certain nombre de points.

L'urgence climatique est au centre des préoccupations, y compris pour le Conseil Régional, mais il compte sur les citoyens pour travailler collectivement sur le choix et la mise en œuvre des mesures à mettre en place. Les travaux des Conseils de développement sont donc une contribution importante. L'objectif est de réduire de 40% les gaz à effet de serres générés par :

- Industrie agro-alimentaire : transitions agricoles et agro-alimentaire
- Les transports
- L'habitat : rénovation énergétique

La Breizh Cop se veut un projet mobilisateur. La prise de conscience est toute récente ; il faut envisager des ruptures, des changements de logiciel d'action, des changements de fonctionnement. A nous tous de prendre nos responsabilités.

Les grandes orientations de la Breizh Cop seront définies pour la fin de l'année 2018 (NB : très précisément un vote à la session du Conseil Régional du 13-14 décembre). En 2019 viendra le temps des engagements.

Les échanges avec la salle ont porté sur :

Les pesticides :

« Le modèle de développement intensif que nous connaissons depuis la seconde guerre mondiale a montré ses limites : nous sommes dans une impasse. Il faut que le modèle agricole intègre pleinement la sécurité alimentaire. (..) En tant que Président du comité de bassin Loire-Bretagne, et responsable du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, j'ai demandé au préfet coordinateur à Orléans de réunir tous les préfets pour faire le point sur l'eau : il faut engager une concertation afin d'agir au plus près des territoires, dans les bassins versants. La politique de l'eau ne se fait pas à Paris ou à Rennes. Elle se fait dans les communes avec les élus, les agriculteurs, et les associations. »

La Conférence sociale :

« Elle a un rôle considérable à jouer. Mais la Bretagne a su relever les défis : on a les hommes et les femmes... D'où l'importance du CESER, des Conseils de développement, de la démarche Breizh COP. »

Le Plan de transition agricole présenté par le CD du Pays de Lorient au Conseil Régional :

Ce plan a le soutien du Président Loïc CHESNAIS-GIRARD, c'est une question de santé publique, les citoyens en sont très inquiets. Si on ne change pas les règles du jeu, on sera « à côté de la plaque », on aura échoué. Le gros levier de changement est dans la cohérence des politiques publiques. Le 2^{ème} pilier de la PAC, le développement rural, est aussi un gros levier de changement (ndr : multifonctionnalité de l'agriculture, promotion de la protection de l'environnement contribuant au développement



durable ; participation au développement des territoires ruraux).

Sur les territoires, les Plans climat énergie territoriaux (PCAET) sont en cours d'élaboration. Ils devront obtenir le label Breizh Cop pour être validés.

Je m'engage :

- Dans la rénovation de logements
- Dans la gestion des déchets

La réduction d'énergies produites :

La politique régionale doit irriguer tous les territoires de la Bretagne. Tous les clignotants sont au rouge. Sur 100 voitures entrants à Rennes, elles transportent 102 personnes.

Il faut modifier le plan énergétique, ça ne va pas assez vite face à l'urgence. Le projet éolien en Baie de St Brieuc apportera 500Mw en 2023, il faut aller vers les 1.000Mw. Depuis 2014, 25% des déchets collectés en Bretagne ont été enfouis. Le Plan régional qui va être mis en place en 2019 prévoit 0% enfouissement.

L'Économie sociale et solidaire a son rôle, notamment dans la gestion des déchets, dans le cadre du Plan régional des déchets (qu'on va désormais appeler Plan régional des ressources.). Cette économie a toute sa place dans la gestion des ressources. Elle apparaît, dans le domaine des déchets, comme un creuset de l'innovation. « 10 000 tonnes de déchets enfouis, c'est un emploi. 10 000 tonnes de déchets triés et valorisés, c'est 50 emplois directs et indirects ».



Focus sur rôle des conseils de développement pour accompagner ces transitions

Les Conseils de développement, en veillant à leur devoir de neutralité, ont un rôle de facilitateur et de veille sur les territoires. Ils doivent encourager les coopérations et les initiatives civiles et citoyennes, en s'éloignant des logiques descendantes conventionnelles. Ils peuvent aussi être des lieux d'innovation en contribuant à présenter aux élus de nouveaux regards, de nouvelles approches qui répondent aux préoccupations des membres et des citoyens du territoire. Ils ont la liberté de sonder le territoire sans se conformer à un cadre réglementaire, et doivent l'utiliser pour servir leur territoire.

Les Conseils de développement, qu'est-ce que c'est ?

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre.

Interlocuteurs permanents des élu.e.s à l'échelle des territoires, les Conseils de développement mobilisent et mettent en réseau une grande diversité de membres bénévoles issus de la société civile.

Acteurs socio-économiques, associatifs, environnementaux et habitant.e.s s'y réunissent pour contribuer collectivement au développement des territoires.

Ils participent à la construction des politiques territoriales, pensent le développement durable des

territoires, notamment par le biais d'avis et de préconisations.

En Bretagne, 25 Conseils de développement existent dans les territoires. Ensemble, ils ont créé le Réseau des Conseils de développement qui est un lieu de formation, d'échanges d'expériences et de construction de projets communs, dans une optique d'amélioration continue des pratiques de chacun.

Le réseau est également un interlocuteur pour les partenaires régionaux des Conseils de développement. C'est dans ce cadre qu'il a souhaité s'engager et contribuer pleinement à la démarche Breizh Cop.

Contact du Réseau des Conseils de développement :

Sylvie Jolivot

Tél : 02 96 58 62 26

Maryse Larpent

Tél : 02 98 33 51 79

Mail : contact@cdbretagne.org